

Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

EDITO CLOCHE-MERLE 1 - LAÏCITÉ 0 !

N° 380 - OCTOBRE 2011

Depuis 1958 le parti communiste s'oppose aux pouvoirs du président de la V^{ème} République. Or, depuis 1958, cette présidentialisation de notre république n'a fait que s'aggraver : élection au suffrage universel direct en 1962, quinquennat en 2000 avec élection des députés après celle du président ! Sans parler de son statut juridique : **INTOUCHABLE pendant son mandat**, nous l'avons vu avec Jacques Chirac.

L'idée qu'un homme seul ou une femme seule puisse incarner la nation et prendre les décisions politiques du pays pendant 5 ans sans réel contre-pouvoir est contraire à l'idée que les communistes se font du pouvoir politique, même si cela ne paraît pas moderne ! Il nous semble que **la réflexion doit être collective**, que le programme politique doit être débattu et défini ensemble, que l'horizon politique à atteindre ne s'incarne pas dans un homme ou une femme mais bien dans des idées, des choix, des options politiques définis en commun !

Les primaires socialistes où 6 candidats se dispensent de

programme politique de leur parti pour venir proposer aux Français leur projet personnel renforcent, me semble-t-il, **cette présidentialisation à outrance de notre République**, rejetée quand elle prend la forme d'un président bling-bling mais qui serait de la dernière modernité quand elle utilise les médias pour s'afficher.

Que nos partis politiques manquent d'attractivité, de militants et de débats, c'est probablement vrai, mais que penser d'un mode de désignation après 3 débats et **beaucoup de blabla journalistique**, de petites phrases, de « buzz » et surtout de non-dit comme le cumul ou non des mandats électifs !

Pourtant, lorsque la fédération socialiste du Pas-de-Calais a demandé les listings électoraux de Grenay, ils ont été fournis rapidement, puisque nous avons reçu ensuite des relances montrant que d'autres collectivités n'avaient pas encore envoyé les leurs. Nous avons juste été surpris que le chèque réglant le don aux œuvres du CCAS soit agrafé à la copie de notre



courrier sans aucune lettre pour l'accompagner : **manque de temps probablement**.

Par contre, lorsqu'en juin, la fédération socialiste, sous la plume de Laurent Duporge, a demandé une salle communale le conseil municipal a refusé à l'unanimité. **Pourquoi ?** Parce que la demande n'émanait pas de la section socialiste de Grenay, que j'aurais été heureux de rencontrer, mais de Laurent Duporge, Maire-adjoint de Liévin et Conseiller général de Liévin-Sud. **Or, en 14 ans, Daniel Breton, Conseiller général de Liévin-Nord, n'a jamais pu obtenir une salle pour une réunion publique ou**

un local pour sa permanence. Beaucoup se souviennent encore de son bus qui lui permettait d'aller à la rencontre de ses électeurs et des habitants du canton.

C'est ce que j'ai écrit à Laurent Duporge et à Catherine Génisson, secrétaire fédérale du Pas-de-Calais. Je n'ai eu aucune réponse, aucune relance, aucun appel pour essayer de trouver un terrain d'entente. Non, au lieu de cela, j'ai découvert dans la Voix-du-Nord que le collègue Langevin-Wallon serait utilisé comme lieu de vote. Renseignements pris, 5 autres collègues dans trois autres villes étaient concernés : **1 à Arras ville Modem, 3 à Calais et 1 au Portel villes UMP.** Par contre, les électeurs de Dourges, ville socialiste, malgré leur collègue sont allés voter à Leforest, les électeurs de Rouvroy, ville d'union communiste-socialiste, malgré leur collègue sont allés voter à Hénin-Beaumont !

(suite page 2)

La circulaire ministérielle rappelant les règles d'organisation des primaires n'envisageait que des salles communales. Les collègues comme les lycées sont des lieux de neutralité et de la laïcité à la française. **Que diront les démocrates et les laïcs le jour où un Conseil général ou un Conseil régional mettra à disposition un collège ou un lycée pour une association culturelle ? Pour un parti politique contesté ?**

Il y avait 184 centres de vote dans le Pas-de-Calais, les primaires étaient-elles menacées par l'absence de 6 d'entre eux ? Le Conseil général a affirmé ne pas avoir été informé de la situation locale, cela signifie que **les élus de Liévin refusent qu'on leur résiste**. Grenay n'est pas socialiste et cela

leur est insupportable ! Il leur fallait montrer leur force en organisant, coûte que coûte, le vote dans notre ville. **Ceux qui dénoncent les volontés gouvernementales de faire disparaître les libertés communales sont les premiers à les mépriser quand elles leur sont contraires !**

Résultat : dimanche 9 octobre, 75 électeurs-citoyens grenaysiens sur 4 500 sont allés voter. Combien n'auraient pas fait l'effort d'aller jusqu'à Bully, Loos-en-Gohelle ou Liévin ?

La morale : la laïcité doit être un combat permanent et **Grenay n'est pas un quartier de Liévin !**

*Le maire,
Christian CHAMPIRÉ
lundi 10 octobre*



A l'issue des épreuves.

1^{er} MASTERS DE JAVELOT À GRENAV

A la salle des sports Yves-Delory, « l'Amicale des Joyeux » présidée par Thérèse Soltysik a organisé pour la 1^{ère} fois les Masters de javelot à l'occasion de ses 50 ans. 120 joueurs qui ont été champions de France ou vainqueurs de la coupe de France au moins une fois ont été accueillis. Ils ont été répartis dans 6 divisions différentes : honneur, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} divisions et femmes. La manifestation a permis à l'issue des épreuves à deux joueurs grenaysiens de se distinguer : Jérôme Masset qui a terminé 3^{ème} en division 3 et Mélanie Frère vainqueur chez les minimes. Soutenue par la municipalité, l'événement s'est déroulé en présence du maire Christian Champiré et d'Annie Fombelle, maire-adjointe déléguée aux sports.

NOCES D'OR CLAUDETTE ET JEAN WOSKOWIAK, 50 ANS D'AMOUR

A la salle des mariages, le maire Christian Champiré a célébré les noces d'or de Claudette et Jean Woskowiak. La cérémonie s'est déroulée en présence des membres de la famille.

Née le 27 février 1940 à Grenay, Claudette est la fille du mineur Emile Caillot et de Juliette Fiévet. Issue d'une famille de deux enfants, elle fréquente l'asile puis l'école des filles de la cité 11 où elle obtient son certificat d'études en 1954. Elle débute sa carrière professionnelle comme vendeuse à la librairie Lemetter à Bully-les-Mines jusqu'en 1968 pour se consacrer plus tard à l'éducation de ses enfants.

Né le 29 janvier 1939 à Grenay, Jean est le fils du mineur Stanis Woskowiak et de Marianna Balcerek. Après l'asile chez les sœurs, il rejoint l'école des garçons de la cité 5 jusqu'en 1953, année où il décroche le certificat d'études. Il part ensuite pour le centre d'apprentissage d'Ecoivres près d'Arras afin de prendre part à la formation de la section taille

de pierre jusqu'en 1956. Il intègre plus tard le milieu professionnel au titre de manoeuvre spécialisé dans la marbrerie et la taille de pierre. Autodidacte, il termine en 1998 en tant que conducteur de travaux avec le statut de cadre. Son travail l'amène à parcourir la région et notamment Grenay où il prend part à la réalisation de travaux à la salle Bigotte, en mairie et en faveur de notre salle des Fêtes aujourd'hui rénovée. Entretiens, dans le cadre de son service militaire, il est incorporé directement en Algérie de 1959 à 1961. Pour son engagement, il obtient la croix de la valeur militaire pour fait d'armes. Membre de l'Amicale AFN de Mazingarbe, il fait également parti de la section locale de l'UNC.

la rencontre

C'est en 1954, lors de la ducasse du 15 août que, pour la 1^{ère} fois, le couple se rencontre entre copains. Pourtant, c'est le 25 décembre de l'année suivante, lors d'une messe à



Le couple à la salle des mariages entouré par leur famille et le maire Christian Champiré.

l'église, que le jour de la naissance du Christ se conjuguera avec celui de leur amour. « Cette nuit-là, nous avons traîné un peu à la sortie de l'église, histoire de nous isoler et de nous connaître un peu plus » ont-ils confié. La preuve que ce petit moment valait d'être vécu puisqu'il a donné tout son sens à la suite de leur existence.

Devant le maire Edouard Coolen, le 29 septembre 1961, en mairie de Grenay, ils se sont unis par les liens du mariage. De leur union sont nés Martine et Hervé. Tous deux leur ont donné trois petits-enfants : Estelle, Rémi et Simon.

Au cours de leur vie et toujours aujourd'hui, ils ont beaucoup voyagé et notamment en France. Ils soulignent : « nous avons privilégié les chambres d'hôtes plutôt que l'hôtel parce que nous aimons le contact avec les autres ». Les voyages, ce sont aussi ceux qui les ont amenés à suivre l'activité de leur fils Hervé qui a pris part en tant que guide à plusieurs épreuves handisport de haut niveau dans différents pays aux côtés de Philippe Cuvillier.

La municipalité félicite le couple et leur souhaite encore beaucoup de bonheur auprès de leurs proches.

CULTURE

UN CINÉSANDWICH SUR LE THÈME DE L'EXTRÉMISME

Comme chaque 1^{er} mercredi du mois à 19h, l'espace culturel Ronny-Coutteure a proposé une projection-débat dans le cadre des CinéSandwichs. Le thème abordé lors de la dernière soirée était l'extrémisme dans le Pas-de-Calais. Le documentaire réalisé par E. Mills-Affif « *Au pays des gueules noires, la fabrique du FN* » a été projeté avant que le débat ne s'engage notamment entre le public avec Ricardo Montserrat et Christophe Moyer, auteur et metteur en scène. Le film a rappelé l'illusion des propos tenus par le Front National qui n'a en réalité aucun programme en faveur des Français. Certaines personnes ont abordé le danger que



représente la Maison de l'Artois à Auchel animée par des militants extrémistes. Au dernier conseil municipal, les élus ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont voté à l'unanimité une motion pour la fermeture de cette structure.

Manifestation gratuite, le prochain CinéSandwich aura lieu le 9 novembre sur le thème de Ronny Coutteure avec « *Carnaval* », un film réalisé par le comédien.

Rens. au 03 21 45 69 50.

FORMATIONS AU CYBER-CENTRE

- comment retoucher simplement une image ?

(2 séances)

jeudi 20 octobre de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45 - tarif normal (T.N.) : 3,75€, tarif réduit* (T.R.) : 2,50€ - tous niveaux.

- comment copier ses données sur disque ou sur clé USB ?

(2 séances)

jeudi 1^{er} décembre de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45 - T.N. : 3,75€, T.R. : 2,50€ - tous niveaux.

- abonnement annuel : 15€ ou 7€50*

(*) tarif réduit pour les demandeurs d'emploi, les retraités, les bénéficiaires du RSA, les étudiants, les personnes en longue maladie, en invalidité et en contrat aidé.

Rens. au 03 21 45 69 95.

CULTURE

LES ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES ONT REPRIS...

En 10 ans d'existence, l'espace culturel a toujours souhaité être un lieu de création, de diffusion et d'apprentissage. Les échanges, les rencontres et les ateliers participent de cette volonté.

L'atelier danse de l'association Jazz Pointe est encadré par Hélène Cavitte qui remplace Richard Pauliac. Professeur de danse et danseuse professionnelle originaire du Nord, elle a fait ses études de professeur d'abord à Quievrechain, puis à Rouen pour terminer à Paris où elle a obtenu son diplôme. Elle est ensuite partie vivre à Toulon mais est revenue dans notre région. Elle a donné des cours à Isbergues, Busnes, Férin, et à Toulon.

Elle vous donne rendez-vous les **mercredis**. L'atelier est ouvert aux enfants à partir de 4 ans et aux adultes. Tarifs : de 25€ à 35€ selon conditions + un chèque de caution.

Sophie Bouchez de la Cie

de Savério Maligno, compagnie associée à l'espace culturel, encadre tous **les mardis à partir de 18h** un atelier théâtre à destination des enfants de 8 à 12 ans et un à 19h pour les adolescents à partir de 13 ans. Frankie Defonte de l'association AK 47 anime également un atelier théâtre pour les enfants de 8 à 12 ans tous les **samedis de 11h à 12h**. Tarifs : de 30 à 40€/an.

Un atelier d'expression est également proposé dans le cadre du rendez-vous mensuel « La R'vue » avec le Théâtre de l'Aventure à l'espace Coolen **le mardi de 18h à 20h**. Dès 12 ans.

NOUVEAU : ATELIER DE PERCUSSIONS BRÉSILIENNES

Une nouveauté cette année, l'association « Cachaça » se propose de vous initier aux



percussions brésiliennes **le jeudi de 19h à 21h**.

Naturellement, nous ne pouvons parler d'éducation artistique sans parler de l'école de musique située rue du Cambodge dont les cours sont accessibles à partir de 4 ans.

Dans le cadre de ces ateliers, les adhérents participeront au parcours du spectateur. Il leur

sera offert la possibilité d'assister gratuitement aux spectacles de leur art enseigné et adaptés à leur âge avec un tarif réduit pour la personne qui accompagne.

Pour avoir de plus amples informations, le service culturel se tient à votre disposition au **03 21 45 69 50**.

CONSEIL MUNICIPAL

UNE SÉANCE AU SEIN D'UNE SALLE DES FÊTES RÉNOVÉE

A titre exceptionnel, le dernier conseil municipal présidé par le maire, Christian Champiré, a eu lieu à la salle des Fêtes. La séance étant publique, les habitants qui s'étaient déplacés ont pu découvrir la rénovation exemplaire réalisée notamment par les services techniques municipaux. Ils ont également pu apprécier la superbe fresque peinte par les jeunes des chantiers d'été dont la réalisation a été supervisée par l'artiste-peintre Sébastien Laurent.

Parmi les délibérations du conseil municipal, les élus ont voté en faveur du versement d'une subvention exceptionnelle au profit du Secours Populaire français dans le cadre de "Urgence famine en Afrique". Les élus ont également apporté leur soutien à la motion pour la reconnaissance d'un état palestinien par la France et l'Union européenne. Ils ont soutenu l'appel pour la défense du droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale. Deux motions ont également été adoptées, l'une pour l'annulation du décret du

30 août 2011 relatif à la disparition du régime minier, l'autre en faveur de la fermeture de la Maison de l'Artois à Auchel gérée par des militants extrémistes.

Outre ces décisions, le moment-clé de cette séance a été l'élection des nouveaux maires-adjoints et des commissions. Bernard Lelieux, maire-adjoint délégué à la vie scolaire, Jean-Claude Damiens, maire-adjoint aux travaux et Lucie Darras, maire-adjointe à la vie associative, ont décidé de quitter leur fonction.

Restant élus comme conseillers municipaux, leur travail sera poursuivi par Muriel Kramarczyk, Christelle Buissette, Fabien Deville et Christian Ratel (voir portraits).

Lors de cette séance, les commissions établies en 2008 ont été annulées pour que soient créées de nouvelles commissions (page 5).

Afin de les remercier pour leur engagement depuis de nombreuses années, les adjoints sortants ont été mis à l'honneur. Ils ont reçu des cadeaux de la ville et seront honorés aux prochains vœux du maire en janvier 2012.



Lors du conseil, le public a pu apprécier la rénovation de la salle ainsi que la fresque des jeunes des chantiers d'été.



Les maires-adjoints sortants ont été honorés par le conseil municipal pour leur engagement en faveur de la ville.

QUATRE NOUVEAUX MAIRES-ADJONTS ÉLUS



Muriel KRAMARCZYK,
maire-adjointe à la vie associative

Veuve, 57 ans, trois enfants, elle est aide médico-psychologique au sein d'un foyer pour adultes handicapés intellectuels. Présente dans le domaine associatif depuis plus de 27 ans, elle est actuellement présidente et animatrice du club CSL aérobie. Conseillère municipale depuis 2001, elle a soutenu le maire Daniel Breton dans ses engagements, ses projets de changements et son action au quotidien pour la ville.

Au conseil municipal du jeudi 29 septembre 2011, elle a été élue maire-adjointe et reprend la délégation à la vie associative tenue depuis 1989 par Mme Lucie Darras.

Dans les années à venir tout en restant présente dans ses commissions actuelles, elle va, dans un premier temps, poursuivre le travail effectué par Lucie Darras puis, par le biais de ce travail enrichissant, se positionner dans la vie collective de notre ville.

Christelle BUISSETTE
maire-adjointe aux affaires scolaires

Mariée, 35 ans, deux enfants, elle est professeur de sciences physiques en collège.

Depuis le plus jeune âge, elle participe à la vie associative notamment comme présidente pendant une dizaine d'année du C.S.L section badminton. Fille de militants, membre du parti communiste, elle s'investit également dans la vie politique.

En mars 2008, elle a accepté de rejoindre le conseil municipal mené par Daniel Breton. Elle décide alors de prendre part aux commissions enfance et loisirs, petite enfance, enseignement, logement et personnes âgées. Au conseil municipal du 29 septembre, elle a été élue adjointe au maire en charge des affaires scolaires, regroupant les écoles et les activités périscolaires.

C'est avec beaucoup de bonheur qu'elle poursuivra les actions et projets menés par son prédécesseur de papa et les services municipaux, afin d'apporter de nouveaux services à la population grenaysienne.





Fabien DEVILLE, maire-adjoint
délégué au pôle médiathèque

Marié, 42 ans, trois enfants, il est ouvrier posté dans le domaine de la chimie. Présent dans le domaine associatif depuis plus de vingt ans, il est issu d'une famille de militants. Membre du parti communiste, il a rejoint l'équipe municipale de Daniel Breton en mars 2008.

Président de l'APE du collège, il est secrétaire du CSL tennis de table et membre de la commission technique départementale de l'UFOLEP en tennis de table.

Au dernier conseil municipal, il a été élu maire-adjoint délégué au « pôle médiathèque » regroupant la médiathèque, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la communication.



Christian RATEL, maire-adjoint
délégué aux personnes âgées,
à la santé et à la prévention

Divorcé, 55 ans, quatre enfants, actuellement employé commercial dans une grande surface, il a passé plus de trente ans à l'ancienne société locale BAP. Il y a été représentant syndical et secrétaire du comité d'entreprise.

Communiste, il est conseiller municipal depuis 1989 aux côtés notamment du maire Daniel Breton.

Au dernier conseil municipal, il a été élu maire-adjoint délégué aux personnes âgées, à la santé et à la prévention, reprenant une partie des responsabilités assumées par Monique Ben Ghaffar qui s'était beaucoup investie au sein du CCAS.

LES AUTRES ÉLUS DU BUREAU MUNICIPAL



Annie FOMBELLE,
maire-adjointe
déléguée à la vie
sportive



Jacky THUMEREL,
maire-adjoint
aux fêtes, cérémonies,
commerce local
et jumelage



Patrick MANIA,
maire-adjoint
délégué
aux travaux



Anouk BRETON,
maire-adjointe
déléguée
au logement



Laurence LOUCHAERT,
conseillère déléguée
responsable
de groupe

LES NOUVELLES COMMISSIONS ET LEURS RESPONSABLES

- ✓ COMMISSION TRAVAUX, CIMETIÈRE, ACCESSIBILITÉ
président : Patrick Mania
- ✓ COMMISSION LOGEMENT
présidente : Anouk Breton
- ✓ COMMISSION SPORTS
présidente : Annie Fombelle
- ✓ COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES, COMMERCE LOCAL ET JUMELAGE
président : Jacky Thumerel
- ✓ COMMISSION SÉCURITÉ PUBLIQUE
président : Christian Champiré
- ✓ COMMISSION PÔLE MÉDIATHÈQUE (médiathèque, petite enfance, enfance, jeunesse, communication)
président : Fabien Deville
- ✓ COMMISSION CENTRE CULTUREL
président : Christian Champiré

- ✓ COMMISSION FINANCES
présidente : Annie Fombelle
- ✓ COMMISSION PERSONNES ÂGÉES, SANTÉ-PRÉVENTION
président : Christian Ratel
- ✓ COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES
présidente : Christelle Buissette
- ✓ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE
présidente : Muriel Kramarczyk
- ✓ COMMISSION LISTE ÉLECTORALE
président : Christian Champiré
Elle est constituée de plusieurs membres dont 2 extérieurs.
- ✓ COMMISSION LOCALE DES IMPÔTS
Elle est constituée de 14 commissaires titulaires et 2 membres extérieurs ainsi que de 14 commissaires suppléants et 2 membres extérieurs.

A l'issue du conseil municipal, ont été également été désignés les élus représentant la municipalité à l'école Rostand (Bernard Lelieux, Mélinda Lemichez), au collège Langevin-Wallon (Christian Champiré, Jean-Claude Damiens, Mélinda Lemichez), auprès du SILDEC (Patrick Mania, Fabien Deville), de l'association des maires du Pas-de-Calais (Christian Champiré, Muriel Kramarczyk), le correspondant défense (Patrick Mania), le référent PRE (Christelle Buissette) ainsi que les délégués à la communauté de Lens-Liévin (Christian Champiré, Jean-Claude Damiens, Laurence Louchaert, Patrick Mania).

Le groupe communiste et républicain a validé lundi 10 octobre la décision de ne plus retenir en son sein, les 5 conseillers municipaux qui ont sciemment boycotté le conseil municipal du 29 septembre dernier. Ceux-ci restent évidemment conseillers municipaux.

COLLÈGE

REMISE DU BREVET AUX COLLÉGIENS AYANT OBTENU UNE MENTION

Au collège Langevin-Wallon, les responsables de l'établissement ont organisé une cérémonie à l'occasion de la remise du diplôme du brevet des collèges aux élèves ayant obtenu une mention à l'épreuve. Emmanuel Damiens, principal de l'établissement, a félicité les 19 anciens collégiens concernés. La manifestation s'est déroulée en présence des parents, de Christelle Buisette, maire-adjointe déléguée aux affaires scolaires et de Fabien Deville, maire-adjoint et président des parents d'élèves du collège. Les élèves ont reçu chacun un sac à dos, des stylos et des babioles offerts par la municipalité ainsi qu'une place

de cinéma offert par l'établissement. Les élèves ont passé une partie de l'examen en contrôle continu, les notes obtenues pendant l'année scolaire donnant une moyenne sur 20. Ils ont également pris part à une partie d'épreuves ponctuelles (organisées fin juin) en français, mathématiques, langues vivantes, histoire géographie, Histoire des arts (épreuve orale), leur donnant là encore, une note sur 20. Ces deux moyennes sont ajoutées afin de donner une note sur 20 qui permet l'attribution ou non du brevet. Ont obtenu :

- la mention très bien : Marine Ducoin (moyenne entre 16 et 20)
- la mention assez bien : Marion



En guise d'encouragement, les élèves ont reçu chacun un sac à dos offert par la municipalité.

Beauger, Alexandre Brodka, Cleveland Derosière, Manon Lessart, Audrey Taillez, Magalie Telliez (moyenne entre 12 et 16).

- la mention assez bien : Dimitri Birlouez, Alexis Dubreucq, Alexia Handscotte,

Delphine Hayart, Manon Lemichez, Loryne Lesage, Manon Liévin, Florine Moreau, Alban Piquet, Benjamin Rimetz, Timoté Rivet, Apyrlyia Thorez (moyenne entre 12 et 14).

HONNEUR

GUY DEVILLE ÉLEVÉ AU RANG DE CITOYEN D'HONNEUR DE NOTRE VILLE

A la salle des Fêtes, Guy Deville, président du club de loisirs Louis-Mercier, a été élevé au rang de citoyen d'honneur de la ville. Organisée à l'occasion du repas-dansant de l'association, la cérémonie s'est déroulée en présence de sa famille, d'élus, des membres de l'association et du maire Christian Champiré.

Guy est né le 3 avril 1942 à Grenay. Fils de Jacques Deville, mineur à la fosse 5 et de Julienne Quesnoy, il est issu d'une famille de cinq enfants. Scolarisé à l'asile puis à l'école primaire de la cité 5, il y obtient son certificat d'études. A 14 ans, il part pour l'institut Colbert à Tourcoing où il décroche le CAP de monteur-électricien. Embauché à l'entreprise générale d'électricité de Liévin, il entre en 1963 au titre de radio-électricien à Bully-les-Mines au sein de l'entreprise Cailleret. En 1967, il devient salarié à l'usine CDF chimie de Mazingarbe jusqu'à

sa retraite le 31 décembre 2000.

Le 6 juin 1964 à Grenay, il épouse Jacqueline Dehon qui lui donne trois enfants : Philippe, Patricia et Fabien. Ces derniers lui ont donné 9 petits-enfants.

Depuis 1967, il est membre du parti communiste et de la CGT, syndicat pour lequel il a été délégué du personnel à CDF chimie.

De 1983 à 2008, il est conseiller municipal. Bénévole exemplaire, il est aussi membre du conseil d'administration du CCAS, vice-président de l'UNC, médaillé du travail or et grand'or et médaillé grand'or chez les donneurs de sang.

le club Mercier

Investi pour sa commune, son engagement se conjugue surtout avec sa participation à la création en 1979 du club de loisirs Louis-Mercier. A ses côtés, on peut reconnaître le maire



Guy Deville, au centre, entouré de sa famille et du maire accompagné de plusieurs adjoints.

Edouard Coolen, Floréal Legrand et sa belle-mère Victoria Dehon. Rassemblant ses souvenirs, il précise : « A l'origine, le club était situé dans l'actuelle salle Mercier. C'était un simple baraquement que nous nous sommes installés dans l'actuel bâtiment sur proposition d'Edouard Coolen. Nous étions devenus trop nombreux pour rester là où nous étions. »

Président du club depuis septembre 1989, il a pris part à l'organisation de nombreux voyages, kermesses, ou arbres de Noël. Quand on lui pose la question sur son engagement en faveur de l'association, il confie « je ne regrette rien. Le club, c'est important pour nos aînés. En été, lorsqu'il est fermé, ils sont un peu orphelins. C'est la même chose pour moi. J'ai des passions mais ma plus grande, c'est mon club... »

TUNNING

1000 VISITEURS AU MEETING 2011



La maire-adjoint Patrick Mania a remis la coupe de la ville à l'un des gagnants du concours.

Soutenue par la municipalité, l'association Diablo Team a organisé son 3^{ème} meeting de tuning au Pain d'Alouette. Environ 80 voitures et une trentaine de motos ont été présentées. De nombreux stands de professionnels de l'automobile ainsi que des animations ont été mises en place à l'occasion de cette manifestation qui rassemble chaque année près

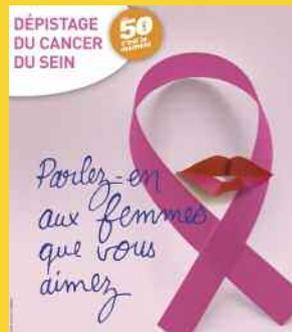
de 1 000 visiteurs.

En présence de Patrick Mania, maire-adjoint, les participants aux différentes épreuves de tuning ont reçu de nombreuses récompenses. Les responsables parmi lesquels le président de Diablo Team Frédéric Leroy ont le projet d'organiser l'édition 2012 sur deux jours.

Rens. au 06 09 55 31 74.

PRÉVENIR POUR GUÉRIR

En partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Artois, l'Agence Régionale de Santé et Opaline 62, la municipalité met en place des actions d'information et de sensibilisation



au dépistage organisé du cancer du sein et colorectal.

Organisé dans le cadre de sa politique de santé publique, la ville mettra en place des actions qui se dérouleront le **mardi 25 octobre dès 8h place Daniel Breton** avec une distribution gratuite de fruits et de tracts.

Le **jeudi 3 novembre de 10h à 12h au centre culturel Ronny Coutteure**, un espace d'information vous sera proposé et vous pourrez rencontrer des témoins. Des professionnels seront présents pour répondre à toutes vos questions et pour vous informer du déroulement du dépistage organisé. **L'entrée est gratuite.**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le **03 21 69 10 24** ou le **03 21 14 06 23**.

COLOMBOPHILE

REMISE DE PRIX A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT 2011

Comme chaque année, la société colombophile « la Résistance » a mis en place à la salle Carin sa traditionnelle remise de coupes et de trophées. Suivie d'un repas, la cérémonie s'est déroulée en présence du maire Christian Champiré et de Damien Legrain président de la société.

Cette année encore, c'est Eddy Cucu qui devient le super champion de la saison. Au classement du championnat 2011 vitesse aux trois premiers marqués, les mieux classés sont : 1^{er} Eddy Cucu, 2^{ème} André Calimez, 3^{ème} Jean-François Régnier (catégorie A, vieux) ; 1^{er} R.J. Farsy (catégorie B, vieux) ; 1^{er} André Calimez, 2^{ème} Jean-

François Régnier, 3^{ème} Eddy Cucu (catégorie A, 1 an) ; 1^{er} R.J. Farsy (catégorie B, 1 an) ; 1^{er} André Calimez, 2^{ème} Eddy Cucu, 3^{ème} Jean-Marie Volant (catégorie A, jeunes) ; 1^{er} Rodrigue Lenclu, 2^{ème} Damien Legrain, 3^{ème} R.J. Farsy (catégorie B, jeunes).

Parmi les autres résultats du championnat, en demi-fond aux cinq premiers marqués, les mieux classés sont : 1^{er} Ludovic Rousseaux, 2^{ème} Cathy Hennequin, 3^{ème} Eddy Cucu (catégorie A, vieux) ; 1^{er} Ludovic Rousseaux, 2^{ème} Eddy Cucu, 3^{ème} André Calimez (catégorie B, 1 an) ; 1^{er} André Calimez, 2^{ème} Patrick Evrard, 3^{ème} Damien Legrain (catégorie A, jeunes).

quelques uns des principaux champions.



Rappelons que la société est située place d'Artois. Les horaires d'ouverture sont le vendredi de 18h à 20h et le dimanche de 10h à 12h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les responsables aux heures d'ouverture au **03 21 29 39 83**.

SPORT

DES MAILLOTS POUR LA NOUVELLE ÉQUIPE SÉNIORS B DU CSL FOOTBALL

Au stade Adrien-Viseux, les membres du cercle scolaire laïc section football se sont réunis à l'occasion d'une remise de maillots.

Présidé par Gilles Alliot, le club vient de créer une deuxième équipe UFOLEP sénior B témoignant du dynamisme de la quarantaine de licenciés de l'association sportive. 15 maillots ont été remis par l'auto-école Jullien de Grenay pour la nouvelle équipe. La

formation sportive a également pu bénéficier de 35 sacs offerts par la société Distributeur Automatique Delforge Christian et autant de coupe-vent sponsorisés par Evian.

Vous pouvez retrouver les joueurs sur le terrain synthétique Arthur-Fauvergue lors de leurs entraînements les mardis et les vendredis de 19h à 21h.

Rens. au **06 65 63 98 96**.



Maillots, sacs à dos et coupe-vent pour les joueurs du CSL football.

DE RONNY



tout public
musique
CONCERT D'AUTOMNE
par l'Harmonie municipale
dimanche 16 octobre à 16h
Entrée libre

dès 3 ans
danse
A FOND LA GOMME !
par la cie Tapis noir
mercredi 19 octobre à 16h
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€
abonnement : 4 et 2€



dès 10 ans
musique actuelle
ESX MACHINE
par enterré sous x
vendredi 4 novembre à 20h30
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€
abonnement : 4 et 2€

dès 10 ans
contes ch'ti
SIN\$ L'DIRE...
par la cie du reste-ici
dimanche 6 novembre à 15h
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€
abonnement : 4 et 2€



dès 5 ans
cirque-théâtre
KLINKE
par Milo e Olivia
jeudi 17 et vendredi 18 novembre à 20h30
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€
abonnement : 4 et 2€

Rens. et réservations indispensables
☎ **03 21 45 69 50**



Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - impression : imprimerie artésienne, Liévin (62) - 3300 ex - dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2011 - publication gratuite.

VOTRE AGENDA



LOTO - organisé par "Do, ré, mi les notes en folie" le dimanche 23 octobre à la salle des Fêtes - ouverture des portes à 13h, début des jeux à 15h - spécial bons d'achats - 1,50€ le carton, 8 cartons 10€, 15 cartons 15€.

SOIRÉE DANSANTE - organisée par l'association XTREM music le samedi 29 octobre de 22h à 3h à la salle des Fêtes - spécial Halloween années 80 - entrée : 5€ - rens. au **06 11 28 70 68**.

BAL POPULAIRE - organisé par l'association XTREM music le dimanche 30 octobre dès 15h à la salle des Fêtes - entrée gratuite - rens. au **06 11 28 70 68**.

BANQUET - organisé par la section locale de l'UNC le 11 novembre, il aura lieu à la salle des Fêtes - entrée libre de 12h à 14h - prix du repas : 30€ (adhérents, épouses, enfants non mariés et membres bienfaiteurs), 33€ (amis), 15€ (enfants de moins de 12 ans) - date limite d'inscription le **5 novembre** dans la limite des places disponibles - rens. et réservation au **03 21 72 03 82** ou **03 21 72 22 79**.

BAL COUNTRY - organisé par les American Hawks le samedi 12 novembre de 19h à 1h à la salle des Fêtes - restauration sur place - rens. au **06 84 22 07 18**.

VOS INFOS DIVERSES

VIGILANCE - la municipalité invite les habitants à faire preuve de la plus grande vigilance vis-à-vis de certains vendeurs de calendriers. Elle rappelle que seule sont habilités à vendre ce type de documents, les employés de la société Nicollin, les pompiers, votre facteur ou les personnes autorisées par la municipalité comme l'Union Sportive de Grenay.

LISTES ELECTORALES - depuis septembre, des modifications peuvent être apportées sur les listes électorales : inscription suite à un changement de domicile ; modification si erreur dans le nom, la date de naissance, l'adresse... ; inscription pour les jeunes qui ont eu 18 ans - les personnes sont priées de se présenter au service état-civil munies de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois - ces modifications sont possibles jusqu'au 30 décembre 2011.

RECENSEMENT MILITAIRE - les jeunes gens et jeunes filles nées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1995 doivent se présenter en mairie, munies de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents impérativement avant la fin du mois de décembre 2011 - avoir 16 ans révolus pour se présenter.

bouclage du prochain Regard le vendredi 21 octobre